



Pardies - Infos

MAIRIE DE PARDIES - 05 59 60 16 71 - mairie.pardies@wanadoo.fr - Site: pardies.fr

Juillet 2020

Avant la diffusion du bulletin municipal 2020 qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres mi-juillet, la municipalité de Pardies voulait vous faire part de cette annonce que vous avez sûrement lue ou entendue sur nos médias locaux.



PLATEFORME LOGISTIQUE LIDL A PARDIES

En parallèle de la démolition de l'usine Yara, la CCLO travaille dans la recherche d'investisseurs pour notre plateforme industrielle de Pardies.

Après l'installation des Laboratoires des Pyrénées et des Landes, c'est le groupe LIDL qui va investir près de 70 Millions d'euros sur les anciens terrains de Célanèse propriété de la CCLO. Les directeurs régionaux de l'enseigne se sont déplacés dans les bureaux de la Communauté des Communes le 30 juin 2020 pour présenter le programme de construction d'une base logistique sur notre village.

En discussion depuis le début de l'année avec les agents et les élus de la CCLO, le groupe LIDL a fait savoir qu'il était intéressé par le rachat d'une parcelle de 25 hectares sur les communes de Pardies et Besingrand. Ce projet représente une surface couverte de 70 000 m² qui permettra d'alimenter les magasins situés dans les départements des Pyrénées Atlantiques, Landes, Gers et Hautes Pyrénées. Cette nouvelle structure sera génératrice d'emplois et le groupe LIDL entamera « en temps voulu » une phase de recrutement qui concernera 300 emplois d'administratifs, d'opérateurs en logistique et de cadres.

Le groupe LIDL a retenu ce site dans un but de réduire son empreinte carbone en diminuant les impacts liés au transport. Les futurs bâtiments qui constitueront la base logistique seront construits suivant des règles environnementales telles que la certification Breeam ISI 50001, la maîtrise des émissions sonores, la récupération de la chaleur, l'éco-pâturage et bien sûr suivant la réglementation imposée par la loi.

Ce projet nécessite de longues études qui devraient amener le groupe LIDL à investir les locaux d'ici 3 ans et nous faire oublier le désengagement de Célanèse sur Pardies. J'espère que nous pourrons vous annoncer d'autres projets aussi ambitieux qui sont en discussion avec la CCLO en possession de la compétence industrie sur notre territoire.



MOUSTIQUES TIGRES

Nous profitons de ce flash info pour vous rappeler quelques conseils pour éviter la prolifération des moustiques tigres.

- Eliminer les endroits où l'eau peut stagner. (coupelles des pots de fleurs, pieds de parasol, jeux d'enfants, pneus usagés etc.)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, regards, rigoles)
- Couvrez les réservoirs d'eau (bidons, bassins, piscines hors d'usage)

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m maxi. Le moustique qui vous pique est né dans votre entourage.



DECHETS CIMETIERE

Nous avons constaté d'une part, que les déchets venant du cimetière n'étaient pas déposés aux endroits destinés à les recevoir. Nous vous remercions de respecter les consignes et déposer vos déchets dans les contenants prévus à cet effet. D'autre part, nous vous rappelons que l'aire de dépôt des déchets est exclusivement réservée au cimetière.

Des sachets pour les déjections canines sont à votre disposition contre le cimetière sur le chemin de l'Escalette.



Bel été à tous.

